

VIESSMANN INNOVENERGIE

Une formule toute énergie,
quelle que soit votre habitation...

Votre installation de chauffage

Prime + Prêt*
dès



...parce que vous êtes unique.



*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager - Modalités p 6 et 7

Des systèmes
performants
adaptés à vos
besoins





- + Plus de design, de sobriété et une parfaite intégration à votre habitat.
- + Plus d'économies d'énergie : une technologie de pointe permettant l'optimisation de vos consommations sans pour autant négliger le confort.
- + Plus d'innovation : vous avez la possibilité de piloter votre installation à partir de votre Smartphone
- + Plus de confort : en fonction de la régulation de votre système, vous accédez à des programmes personnalisables pour une température idéale toute l'année



Profitez également
de nos extensions
de garanties
(jusqu'à 10 ans)
Modalités sur
www.viessmann.fr

VISSMANN INNOVENERGIE

Rénovez en toute confiance, quelle que soit l'énergie choisie

- + Un service complet du diagnostic au financement
- + Des économies dès l'acquisition et pour longtemps
- + Un financement aisé grâce au double avantage :
Prime + Prêt*
- + Prise en charge par votre installateur des démarches administratives, un service tout inclus
- + L'assurance d'une installation de chauffage fiable et durable



Le meilleur compromis financier quelle que soit l'énergie choisie

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. *Prime et prêt en contrepartie des Certificats d'Economies d'Énergie. Le client et son installateur attestent sur l'honneur qu'ils fournissent exclusivement au partenaire énergétique l'ensemble des documents permettant de valoriser ces opérations au titre des CEE, et qu'ils ne signeront ni ne communiqueront de documents similaires avec aucun autre énergétique.

Ma prime



Prime coup de Pouce * Viessmann InnovEnergie, en partenariat avec Engie, EDF, Butagaz et Antargaz



Selon mon niveau d'imposition, une prime pour le remplacement de mon ancienne chaudière fonctionnant au fioul, gaz, charbon autre qu'à condensation par :

Chaudière gaz condensation

THPE (Très Haute Performance Énergétique)

**VITODENS OU
VITOCROSSAL**

EtaS >= 92%

Pompe à chaleur air-eau, ou hybride

**VITOCAL OU
VITOCALDENS**

Pompe à chaleur géothermique

VITOCAL

Chaudière à granulés

VITOLIGNO

En association avec un silo de 225l et une régulation de classe IV minimum ou
En association avec un ballon tampon et une régulation de classe IV minimum

Liste non exhaustive

Renseignez-vous auprès de votre installateur conseil.

* Selon disposition en vigueur, plus d'information sur www.faire.fr - La prime Coup de pouce chauffage octroyée par l'état est destinée aux propriétaires occupants de leur habitation principale (appartement ou maison individuelle) de plus de 2 ans - Versée sous 45 jours après validation et dépôt du dossier et réglée directement par virement sur votre compte bancaire - Les montants de prime indiqués sont dans le cadre d'un dossier sans prêt et dépendent du fournisseur d'énergie. Renseignements auprès de votre installateur.

Mon prêt*



- TAEG à partir de
- Jusqu'à 20 000 € par exemple pour financer l'installation d'une pompe à chaleur dans le cadre du Coup de Pouce
- Choix de la mensualité, afin de l'intégrer dans tout budget mensuel
- Une réponse entre 4 h et 48 h maximum
- Un règlement direct chez votre installateur conseil à la fin des travaux.

Une offre confortable que vous soyez ou non éligible au Coup de Pouce, toujours avantageuse

Demandez conseil à votre installateur : www.viessmann.fr



Le bien-être chez soi commence par la bonne température et un générateur qui sait se faire oublier !

*Prêt sous réserve de l'agrément bancaire de votre installateur et son adhésion à l'offre Viessmann InnovEnergie EDF. Prêt sous réserve d'étude et d'acceptation par Domofinance. Vous disposez d'un droit de rétractation.

Avec mon installateur qualifié RGE formé aux produits Viessmann, tout est plus simple



Je contacte
mon installateur
conseil RGE
Viessmann



Je bénéficie de
ses conseils,
et choisis la
meilleure
solution de
chauffage pour
moi



Ma prime* :
Mon installateur
s'occupe de
tout !



Mon prêt* :
Je remplis mon
dossier avec
mon installateur
et je profite
d'un crédit très
avantageux.



UN EXEMPLE... parce que vous êtes unique !

Vous faites l'acquisition d'une pompe à chaleur Vitocal air/eau performante et écologique, les aides déduites, il vous reste 12 000 € à payer.

Vous remboursez 60 mensualités de 200,00 € au TAEG fixe* de 0 % (taux débiteur fixe : 0,00 %).

Montant total dû : 12 000,00 €. Intérêts : 0,00 €.

Coût mensuel de l'assurance facultative** : 16,12 €

* Taux annuel effectif global. ** Le coût mensuel de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Maladie-Accident souscrite auprès de Cardif Assurance vie, Cardif Assurances Risques Divers et Quatrem s'ajoute au montant de la mensualité. Le coût total de cette assurance est de 967,20 € et le taux annuel effectif de l'assurance de 3,14 %.

Offre de crédit accessoire à une vente de 1500 € à 75000 € d'une durée de 12 à 60 mois remboursable au TAEG fixe* de 0.00 % selon le montant et la durée du crédit. Conditions en vigueur à partir du 15/06/2020. Offre Viessmann InnovEnergie, proposée par votre installateur Proactif, et suivant l'éligibilité au CEE en faveur d'EDF. Prêt sous réserve de l'agrément bancaire de votre installateur et son adhésion à l'offre Viessmann InnovEnergie EDF. Prêt sous réserve d'étude et d'acceptation par Domofinance. Vous disposez d'un droit de rétractation. Simulation réalisée à titre indicatif et ne constituant en aucun cas une offre de crédit. Domofinance SA au capital de 53 000 010 €, 45 27 490 RCS Paris, n° ORIAS 07 02 850 www.orias.fr, siège social au 1 Bd Haussmann 75009 Paris.

Pas encore convaincu ?

Ci-dessous une comparaison avec une offre concurrente

<p>Exemple : Type de logement : maison Ménage classique Type de chauffage avant travaux : chaudière basse température fonctionnant au fioul Département : 83 Var Surface habitable : 120 m² Solution de travaux : pompe à chaleur air eau</p>	<p>Offre concurrente</p>	 <p>Offre Viessmann InnovEnergie</p>
<p>Cumul avec un prêt à taux zéro</p>	<p>Non</p>	<p>Oui, TAEG à partir de 0%</p>
<p>Délais de mise en place</p>	<p>60 à 150 jours</p>	<p>45 jours</p>
<p>Mode de règlement de la prime</p>	<p>Déduction sur facture d'énergie ou bon d'achat</p>	<p>Virement direct du montant de la prime sur votre compte bancaire</p>
<p>Démarches administratives</p>	<p>Pas d'exclusivité</p>	<p>Une équipe dédiée et des professionnels reconnus</p>

Votre installateur